

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 27 Septembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Monsieur Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Philippe-Jacques BLESBOIS, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, Mme Françoise HENRIQUEZ, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, M. Didier LEMARCHAND, Mme Estelle MORIO, M. Jean-François SALVAR, M. Henri-Philippe LAMY, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL.

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Pierre-Yves LE GROGNEC à Henri-Philippe LAMY  
Arlette BUZARE à Françoise BALLESTER  
Maryvonne LE GAL à Joël DANIEL  
Annaïg MESTRIC à Patrice JACQUEMINOT

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	20 Septembre 2022
Date de l'affichage	21 Septembre 2022
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

-----  
**2022 72**      **Décisions prises par le maire en application de l'article L 2122-22 du CGCT**  
**Rapporteur** : J. Daniel

✓ **Emprunt 2022**

Conformément aux prévisions du budget primitif 2022, une consultation a été lancée le 13 juin 2022 auprès de différents établissements financiers pour la souscription d'un emprunt d'un million d'euros.

La date limite de réception des offres était fixée au 1er juillet 2022.

Deux banques ont formulé des offres : La Banque Postale et la Société Générale.

L'analyse des offres après négociation est la suivante :

1/ Tableau comparatif des offres sur 15 ans :

Prêteur	La Banque Postale	Société Générale
Type de taux	Taux fixe	Taux fixe
Index + Taux	<b>Taux fixe à 2,76%</b> (30/360)	<b>Taux fixe à 2,76%</b> (Exact/360)
Durée totale	15 ans	15 ans
Montant	1 000 000 €	1 000 000 €
Date de cotation	01/07/2022	05/07/2022
Date d'expiration de la cotation	15/07/2022	05/07/2022
Marge équiv. sur Eur3M à date de cotation (en %)	0,74%	0,77%
Phase de mobilisation	Non	Non
Phase de consolidation	01/09/2022	15/07/2022
Amortissement	Linéaire Trimestriel	Linéaire Trimestriel
IRA	Actuarielle	Actuarielle
Frais	500 €	0 €
Intérêts estimés	<b>210 450,00 €</b>	<b>213 574,17 €</b>

2/ Tableau comparatif des offres sur 20 ans :

Prêteur	La Banque Postale	Société Générale
Type de taux	Taux fixe	Taux fixe
Index + Taux	<b>Taux fixe à 2,86%</b> (30/360)	<b>Taux fixe à 2,98%</b> (Exact/360)
Durée totale	20 ans	20 ans
Montant	1 000 000 €	1 000 000 €
Date de cotation	01/07/2022	05/07/2022
Date d'expiration de la cotation	15/07/2022	05/07/2022
Marge équiv. sur Eur3M à date de cotation (en %)	0,73%	0,87%
Phase de mobilisation	Non	Non
Phase de consolidation	01/09/2022	15/07/2022
Amortissement	Linéaire Trimestriel	Linéaire Trimestriel
IRA	Actuarielle	Actuarielle
Frais	500 €	0 €
Intérêts estimés	<b>289 575,00 €</b>	<b>306 184,66 €</b>

Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le 30 Septembre 2022

ID : 056-215600784-20220927-DEL\_2022\_72-DE

Sur les conseils de Finance active, la commune a retenu l'offre de la Banque Postale avec un taux fixe de 2.76% sur 15 ans.

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 28 Septembre 2022  
Le Maire,  
Joël DANIEL

